

Libres propos sur les archives et le devoir de mémoire.

À travers une expérience personnelle récente.

Après une deuxième carrière civile débutée en 1982 et après avoir arrêté définitivement toute activité médicale, à nouveau parisien, c'est naturellement que j'ai retrouvé mes camarades anciens médecins militaires coloniaux, aviateurs et marins, au 17 de la rue Daru, à l'ASNOM de Paris.

Par goût de l'Histoire qui m'a toujours intéressé, je me suis orienté dans un premier temps vers une activité de préservation des souvenirs des médecins militaires coloniaux français, corps auquel j'ai appartenu jadis. Mon but premier était de relever les lieux de sépultures de nos anciens coloniaux afin de constituer un vaste cénotaphe électronique virtuel qui aurait pu être diffusé sur Internet.

Très rapidement les choses ont évolué et se sont orientées d'abord vers le dépouillement des archives conservées au siège de la rue Daru puis vers l'élaboration d'un répertoire biographique de nos anciens disparus. Ce dépoussiérage a permis des découvertes intéressantes et la résurrection de personnages aux destins surprenants qui avaient été bien oubliés au profit de figures historiques, sans nul doute glorieuses, mais qui, pour avoir trop servi, pourraient donner une vue réductrice de notre action humanitaire au-delà des mers.

Du dépouillement des documents accumulés en 15 ans rue Daru, je suis passé à une phase plus active de recherche de documents écrits et photographiques concernant la vie de nos anciens médecins et pharmaciens militaires coloniaux. Le but premier n'était pas pour autant oublié, mais il n'était plus au premier plan de mon activité qui s'est diversifiée, au risque de s'éparpiller, car des Coloniaux à l'origine, je suis naturellement passé aux Marins et aux Aviateurs, puis des Bordelais d'origine aux Lyonnais coloniaux qui ont formé les gros bataillons du corps enseignant de la coloniale à l'école d'application du Pharo.

Au fil de mes découvertes, il m'est apparu rapidement évident que le monde de la médecine militaire de notre pays, malgré un cloisonnement historiquement déterminé auquel nous sommes sentimentalement attachés, (c'est celui de notre jeunesse), est aussi un monde qui a son unité historique et qu'il ne l'a jamais à aucun moment perdu entièrement.

C'est ainsi que très naturellement que je me suis rapproché du Val de Grâce, vieille et vénérable institution dans laquelle, entre 1972 et 1982, j'avais dirigé le laboratoire d'exploration fonctionnelle du

système nerveux. De ces dix ans passés au Val-de-Grâce, j'avais gardé des amis fidèles et, pour les avoir connus au travail, des liens d'estime pour des camarades qui ont depuis accédé à des postes de hautes responsabilités. Ils m'ont réservé, comme par le passé, le meilleur des accueils. Nommé au conseil d'administration des Amis du Musée du Service de Santé des Armées au Val-de-Grâce comme représentant des anciens coloniaux médecins et pharmaciens militaires, je m'efforce désormais, parallèlement à mes activités à l'ASNOM, d'orienter sur la bibliothèque et le Musée du Val-de-Grâce les objets et les documents qui peuvent témoigner de cette glorieuse parenthèse faite de sacrifices et d'abnégation que fut dans l'histoire de la médecine militaire la médecine coloniale française.

Du fait d'une carrière que l'on pourrait qualifier de baroque puisque de l'outre-mer je suis devenu parisien et que de médecin militaire, j'ai exercé dans le civil en province, j'aurais la faiblesse de me considérer comme un trait d'union entre le passé et le présent et entre les Bordelais et les Lyonnais.

Je prends beaucoup de plaisir dans ces activités hautement consommatrices de temps, mais en progressant, je découvre aussi les difficultés multiples de l'entreprise. Peut-être est-ce mieux ainsi car si j'en avais eu une pleine connaissance au départ, il est possible que je n'aie rien débuté. Après ce préambule, il est maintenant temps d'essayer de dresser une somme des difficultés rencontrées dans la recherche de documents sur les médecins et pharmaciens coloniaux afin de trouver éventuellement des solutions.

Pour les spécialistes de l'archivage, ce qui va suivre risque d'être une succession de lieux communs et de truismes mais pour ceux qui sont éloignés de ces questions, ce sera une façon de prendre une nette conscience des difficultés de l'entreprise. Le but poursuivi est de rassembler le plus de documents écrits et photographiques datés et légendés pour que le souvenir d'une action humanitaire qui fut bonne ne soit pas oublié des générations futures. Il ne s'agit pas de prendre la défense de la colonisation européenne qui est un fait historique, décidée par les dirigeants politiques de l'époque et qui est socialement déterminée. Pour nous, l'Histoire est neutre. Les faits sont les faits et nul n'a le droit de les censurer. Cela semble d'autant plus confortable pour un médecin militaire français qu'aucun fait contre l'honneur médical n'a, à notre connaissance, pu être reproché à notre pays. Et quand bien même cela aurait existé, nous n'aurions pas le droit de les cacher.

Si des actions contraires aux droits de l'Homme, notion inventée par les Européens ont bien existé, si

des actes n'ont pas souvent été en accord avec les intentions philanthropiques annoncées, il ne faudrait pas que ce qui a été humainement bénéfique soit aussi occulté. Aussi, pour éviter l'oubli ou, ce qui serait pire, pour éviter le dénigrement, autant par ignorance que par esprit de système, il faut que les documents authentiques et infalsifiables soient conservés dans des lieux sécurisés. Nous sommes responsables de nos anciens qui ont payé le prix fort dans leur combat contre les maladies, celui de leur vie.

Recueil des documents
Archivage et sécurisation des informations
Traitement des informations
Diffusion et partage des informations

Le recueil des documents

C'est l'étape primordiale et indispensable sans laquelle les autres étapes ne peuvent exister.

Recueil auprès des témoins

Le temps presse pour recueillir des informations directes ou rapprochées concernant la vie et les activités des anciens, médecins et pharmaciens, qui ont participé à des titres divers au dernier conflit mondial et à la dernière phase de la colonisation française.

L'expérience m'a montré que toutes les annonces faites dans des journaux et bulletins associatifs AGPM, Mutuelle Nationale Militaire, Ancre d'Or (bulletin des troupes de marine) et même les annonces incitatives répétées dans le bulletin de l'ASNOM n'ont eu que peu d'effets positifs.

Ces annonces ont-elles été mal rédigées ? C'est possible, ont-elles été seulement lues ? On peut en douter.

À l'inverse, les contacts par téléphone avec les acteurs ou témoins historiques, avec les familles ont été, et de beaucoup, plus productifs. Encore faut-il avoir déjà des pistes à explorer, retrouver les adresses des anciens et celles de leurs familles, ce qui entraîne de véritables enquêtes ; ensuite il faut être suffisamment convaincant et clair sur les buts de l'entreprise et donner à l'interlocuteur des assurances sur la mise en réserve sécurisée des documents qu'il accepte de nous confier.

Recueil auprès des organismes officiels

Les documents conservés par les organismes officiels le sont le plus souvent dans d'excellentes conditions. Ils viennent en complément des documents qui ont été récoltés sur le terrain. Mais ils ne sont accessibles pour les biographies qu'après un délai de 120 ans à partir de la date de naissance de l'individu concerné.

Le plus souvent les documents archivés dans un dossier n'ont fait l'objet d'aucun travail de classement chronologique ou thématique (on doit mettre à part l'institut Pasteur de Paris où ce travail a été fait, en particulier en ce qui concerne le fond Simon). Dans un premier temps, on doit se livrer à un recueil sauvage de tous les documents réunis dans le dossier puis en faire un classement chronologique afin d'en découvrir ensuite la logique interne.

Le contenu des dossiers est **très hétérogène**, pratiquement aucun ne se ressemble alors qu'ils ont été établis par des militaires soumis à un règlement qui devait être impératif. Dans l'ensemble, seuls les états de services sont homogènes et bien tenus. Il n'en est pas de même des notes et autres appréciations qui donnent de la consistance au personnage étudié ; des manques énormes peuvent être rencontrés, ce qui semble parfois s'expliquer par les désordres entraînés par la dernière guerre mondiale. De plus il n'y a pratiquement pas de photographie et quand elles existent, soit en civil soit en uniforme, elles ne sont pas toujours datées de façon précise.

Outre ces problèmes liés à l'archivage, il existe aussi un problème **d'accessibilité géographique** dont il faut parler. Si les SHAT, SHM et SHA à Vincennes¹ et le service d'archivage de l'Institut Pasteur sont dans la région parisienne, d'autres se trouvent en province et ils sont d'accès très malaisé. Par ailleurs la prise de connaissance des documents par des moyens informatiques est en l'état actuel pratiquement impossible.

L'enquête, l'état civil auprès des mairies dépend beaucoup de la bonne volonté des organismes contactés. Elle est parfois excellente surtout dans les petites villes où l'on est plutôt fier d'avoir eu un concitoyen qui a été l'acteur d'une aventure médicale exotique et scientifique.

Archivage et sécurisation de documents

Archiver demande d'abord **de la place** et aussi **une méthode** que le naïf béotien en la matière découvre en marchant.

Les biographies des médecins et pharmaciens coloniaux s'intègrent sur une période qui va de 1890 à 1968, parenthèse relativement courte dans l'histoire de la médecine militaire française que l'on peut au moins faire remonter à Ambroise Paré et, pourquoi pas, encore bien plus avant. Bien que s'étendant sur une courte période, il existe des étapes historiquement différentes dans l'histoire de la médecine coloniale française : le pionnier de 1890 ne peut être comparé à l'ouvrier de l'Empire de 1930, pas plus qu'au coopérant des années 60 qui termine

¹ NDLR : Unifiés depuis le premier janvier de cette année.

L'aventure après que les anciens territoires colonisés par la France aient accédé à l'indépendance. Les existences de nos anciens doivent être replacées dans ce contexte historique aux réalités variables sur lequel viennent se surimposer deux conflits mondiaux et les dernières guerres coloniales. Elles se sont déroulées dans des **territoires** aussi différents que l'Océanie, les Antilles, l'Afrique noire et l'Asie.

Si les **maladies** qu'ils ont combattues ont une certaine unité historique que ce soit en Afrique ou en Asie, elles ont aussi leurs spécificités liées à l'état de développement économique du territoire dans lequel elles sévissaient et à l'état d'avancement des connaissances médicales de l'époque.

Pour prendre en considération tous ces facteurs, un bon classement devrait comprendre plusieurs « **entrées** » apportant des informations :

- Chronologiques
- Géographiques précises (poste, affectation, fonctions)
- Médicales
- Activités civiles qui ont suivi la fin des activités militaires
- Date du décès et lieu d'inhumation

Traitement des informations recueillies

Pour traiter correctement les informations recueillies, il serait utile de posséder un **logiciel informatique** qui permettrait « d'entrer » puis de « croiser » les données précédemment recueillies.

Ce traitement des informations qui paraît simple est en réalité une opération longue en soi. Elle mériterait une réflexion préalable approfondie avec l'aide d'informaticiens chevronnés. Le matériel est une chose, financièrement assez facile à résoudre à condition d'en avoir la volonté, le personnel qui le manipule pose un problème plus ardu, beaucoup plus important, car l'opération nécessite une méthode stricte, des connaissances médicales élaborées et elle doit s'inscrire dans la durée.

Diffusion des informations

Dans la continuité de ce qui précède, il ne suffit pas de conserver des documents, ce qui est bien, mais aussi de les rendre accessibles. Cela demande une réflexion qui sort de mes compétences. Je me permettrais seulement de faire remarquer qu'il convient de prendre des précautions pour que les documents engrangés ne soient pas pillés ou qu'ils fassent l'objet d'utilisations mercantiles, utilisations qui ont toujours été aux antipodes des préoccupations des médecins militaires français.

Conclusions

Ce travail de mémoire est possible et il est déjà bien lancé mais à très court terme deux questions se posent.

Où archiver définitivement ?

Comment répondre à tous les problèmes analysés ?

De façon générale, les structures existantes sont le plus souvent caractérisées par la dispersion géographique, les difficultés d'accès, l'hétérogénéité des documents archivés et, souvent, le manque de professionnalisme adapté à la nature médicale des documents.

Une mention particulière doit à nouveau être faite pour le service d'archives de l'Institut Pasteur de Paris qui est parfaitement tenu mais il ne concerne que les anciens pastoriens civils et militaires. C'est un modèle qui devrait être imité en tous points.

Structures officielles provinciales

Quand elles sont à peu près bien équipées en matériels et personnels – ce n'est toujours le cas – ces structures restent provinciales et de ce fait sont difficiles d'accès nécessitant des déplacements lointains et onéreux.

Les consultations par Internet y sont soit impossibles soit très difficiles.

De façon non exhaustive, on trouve dans ce cadre :

Caen : concerne la résistance civile ou militaire de la deuxième guerre mondiale.

Fréjus : concerne les Troupes de Marine. Les Métropolitains, les Marins et les Aviateurs en sont exclus.

Le Pharo : concerne ceux qui ont servi outre-mer (médecins et pharmaciens bordelais, lyonnais et collatéraux). Devrait concerner les Coopérants civils appelés à servir outre-mer.

Aix-en-Provence : le domaine concernant le service de santé y serait embryonnaire.

Le centre Jean Moulin de Bordeaux : concerne les résistants de la deuxième guerre mondiale. L'étagère dévolue au Service de Santé y est peu remplie.

Les structures officielles parisiennes

Les SHAT, SHM, SHA de Vincennes sont en pleine restructuration. Les biographies des médecins et pharmaciens y sont incluses dans la masse de l'ensemble des militaires. Les consultations y sont longues, difficiles, compliquées, avec un personnel peu nombreux et de ce fait ne fournissant qu'une aide souvent restreinte.

Les structures non officielles

Improvisées, elles **ont sans doute pour elles le mérite d'exister**, mais elles s'apparentent forte-

ment à du bricolage. Dans cette dernière catégorie : Santé Navale, ASNOM et autre « mémorial » dont la pérennité ne repose que sur la bonne volonté d'un individu ou la survie d'une institution qui peut se trouver menacée à plus ou moins long terme par l'évolution de la société.

Devant ce constat qui se veut sans acrimonie le plus objectif possible, il y a beaucoup plus de points négatifs que de positifs. On ne peut que reprendre les sévères conclusions du médecin général inspecteur Régis Forissier qui en 1993 déplorait les déficiences de conservation du patrimoine historique du service de Santé français contrairement à ce qui s'était fait aux Etats Unis d'Amérique et en Angleterre.

Quelles solutions raisonnables pourraient être retenues ?

1 - Le Musée du Service de Santé des Armées au Val-de-Grâce aurait vocation à réunir les collections.²

Points positifs :

- Accessibilité facile au centre de la capitale.
- Place possible dans les sous-sols de l'église (qui sert de « magasin »)³.
- Institution connue sur le plan international.
- Pérennité assurée.
- Contrôle par des Médecins et des Pharmaciens qui sont les meilleurs juges de la valeur des documents qui leur sont adressés.

Points négatifs :

- Matériel : dotation ?
- Harmonisation avec d'autres musées et institutions à vocation historique ?
- Manque de personnel (nombre suffisant nécessaire pour lecture et classification par mots clés).
- Manque de surveillance lors de la consultation des documents consultés.

2 - La société d'histoire de la médecine ?

Mot de la fin : « *Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre et de réussir pour persévérer* »

Guillaume d'Orange dit le Taciturne.

Dr. Louis-Armand Héraut

² NDLR : Le Val-de-Grâce a déjà été un centre officiel de dépôt et d'exploitation des archives du Service de santé. Portant le nom « Etablissement documents et archives de guerre », il avait été créé par Justin Godart, sous-secrétaire d'Etat à la guerre. (Arrêté du 5 mai 1916).

³ Depuis la restauration de l'École, la section « archives » du musée est installée au rez-de-chaussée du chœur des religieuses. Les fonds sont accessibles aux chercheurs sur autorisation du directeur.

Pour compléter l'information du lecteur, nous reproduisons **un extrait du chapitre du livre « Le Val-de-Grâce, enseignement et culture » consacré au musée**, par Jean-Jacques Ferrandis, conservateur (er).

« À L'époque, le musée était composé de cinq sections : **La section des archives** conservait deux types de fonds : le premier, historique, transporté au Val-de-Grâce en 1916 par décision ministérielle, concernait la Révolution, le Premier Empire *et les campagnes coloniales de la deuxième moitié du XIXe siècle* □...□ Le second fonds, le plus important, concernait l'organisation du Service de santé et son activité pendant la guerre de 1914-1918. Les archives provenaient d'envois officiels, de versements du sous- secrétariat d'Etat ou de dons privés. □...□

Malheureusement, la section des archives n'a pu se développer. Depuis 1920, les archives du Service de santé des armées n'ont plus été versées systématiquement au Val-de-Grâce, mais au Service historique de l'Armée de Terre. De plus, le 21 février 1967, une circulaire ministérielle précisait que les archives historiques des armes et services devaient être versées à ce même service historique.

Depuis, l'enrichissement des archives du musée ne relève plus que de l'initiative de cadres du Service soucieux du patrimoine commun et de l'activité de l'association des amis du musée, et notamment de son **Comité d'histoire** ».

Programme des réunions du Comité d'histoire pour l'année 2006

Mercredi 8 mars

La restauration des bâtiments conventuels du Val-de-Grâce
avec la participation des architectes en chef Yves Boiret, de l'Institut-ét-Benjamin-Mouton, des médecins généraux inspecteurs (2s) P. Lefebvre et M. Bazot et la projection du film « Les pierres vives » (réalisé par l'ECPA).

Mercredi 14 juin

La création de la réanimation dans les hôpitaux militaires en Algérie
avec la participation du médecin en chef Duchesne et des docteurs Weber et Radiguet de la Bastaie

Mercredi 11 octobre

L'œuvre médico-chirurgicale du baron Percy
avec la participation du professeur Ducoulombier

Mercredi 13 décembre

Le développement de la chirurgie maxillo-faciale au Val-de-Grâce

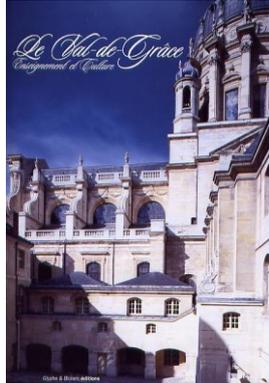
avec la participation des professeurs Bellavoit et Cantaloube

Petite et grande histoire des chirurgiens dentistes dans les armées

avec la participation du chirurgien dentiste en chef Benmansour

Les fêtes de fin d'année approchent !

C'est l'occasion de faire plaisir ou de se faire plaisir en enrichissant sa bibliothèque avec les ouvrages édités par notre association !

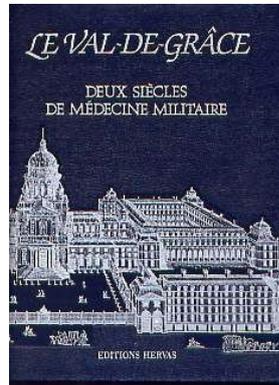


Le Val-de-Grâce Enseignement et Culture

Ouvrage collectif réalisé
sous la direction de
Maurice BAZOT
médecin général inspecteur (2s)
professeur agrégé du Val-de-Grâce
Glyphé-Biotem Ed. Paris, 2004.
190 pages, 160 illustrations couleur

Préface

Pierre Messmer, de l'Institut



Le Val-de-Grâce Deux siècles de médecine militaire

Ouvrage collectif
Éditions Hervas, Paris, 1993

Préface

Jean Bernard,
de l'Académie Française

Avant-propos

Maurice Bazot

Une visite au Val-de-Grâce

Pierre Lefebvre, de l'Académie nationale de médecine
médecin général inspecteur (2s)
professeur agrégé du Val-de-Grâce

L'orgue Cavallé-Coll

du Val-de-Grâce
Hervé Desarbre, titulaire de l'orgue

Le château d'eau des bénédictines

Maurice Bazot

L'école d'application du SSA

Francis Klotz, médecin chef des services
Jean-Pierre Daly, médecin général inspecteur
professeur agrégé du Val-de-Grâce

Discours de tradition

Le next-slide syndrome

Jean-Pierre Bonsignour, médecin général (2s)
professeur agrégé du Val-de-Grâce

De l'histoire... à l'anecdote : au service de l'École et des hôpitaux, les travailleurs au pair

Charles Laverdant, de l'Académie nationale de médecine
médecin général inspecteur (2s), prof. agrégé du Val-de-Grâce

Les réserves du SSA

Jean-Pierre CAPEL, colonel de réserve

Le musée du SSA

Jean-Jacques Ferrandis, médecin en chef
conservateur du Musée du Service de santé(er)

La médecine aéronautique au Val-de-Grâce

Jean Timbal, médecin général inspecteur (2s)
professeur agrégé du Service de santé des armées

Le Val-de-Grâce en images

Pierre Cristau, médecin général inspecteur (2s)
professeur agrégé du Val-de-Grâce

Prix de vente

- au public **40 €**
- consentis à nos membres **35 €**

Prix de vente

- au public **30 €**
- simultanée des deux ouvrages, complémentaires : **60 €**

En vente au bureau de l'association chaque mardi après-midi

*Les droits d'auteur de ces volumes
sont intégralement versés
à
l'Association des amis du musée
du Service de santé des armées
au Val-de-Grâce*

Pour tous renseignements complémentaires,
veuillez :

- écrire à l'Association des amis du musée du SSA
1 place Alphonse Laveran ;
- téléphoner ou adresser un fax au 01 40 51 47 71

☐-----

Bon de commande.

Le Val-de-Grâce

Enseignement et Culture : 40 € (membres 35 €)

Le Val-de-Grâce

Deux siècles de médecine militaire : 30 €

Les deux ouvrages : 60 €

Par correspondance :
ajouter au chèque libellé à
« assoc. des amis du musée du SSA »
la somme de 6 € pour frais de port par livre



Détail architectural de l'église du Val-de-Grâce

Paris, le 10 décembre 2005

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale se tiendra statutairement **le 18 janvier 2006 à 14h30**, à l'amphithéâtre Rouvillois de l'École d'application du service de santé des armées, au Val-de-Grâce.

Après les propos liminaires du Médecin général inspecteur Briole, directeur du musée, et du Médecin général inspecteur (2S) Bazot, Président de l'association, seront abordées les questions à l'ordre du jour :

- 1 - Rapport moral (J.Timbal)
- 2 - Rapport financier (G. Lawless)
- 3 - Fonctionnement du Comité d'Histoire (P. Cristau)
- 4 - Élections partielles au Conseil d'administration (une place à pourvoir)
- 5 - Questions diverses
- 6 - Remise du Prix 2005 de l'association.

L'assemblée générale sera suivie d'une
conférence du Docteur Thierry Gineste
ayant pour thème :

**L'enfant sauvage de l'Aveyron entre Pinel et Itard.
De l'obsession classificatoire au souci thérapeutique***

*Médecin militaire précurseur de la pédopsychiatrie

Le président